



9^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, du 21 au 24 octobre 2026, à Cannes

Compte-rendu de la troisième réunion du comité de pilotage français, le 9 juillet 2026, en visioconférence

Cette réunion était présidée par **Monsieur Thomas DE PARIENTE**, Adjoint au Maire de Cannes en charge des sports, du projet 100% éducation sportive et maritime, Cannes capitale des sports en plein air, du projet sport-santé et des relations internationales, Président du Comité de pilotage français des 9^e Rencontres franco-japonaises.

Monsieur DE PARIENTE a accueilli et remercié les participants de ce 3^e COPIL qui comptait 36 participants présents venant de 20 collectivités territoriales françaises- et 37 personnes excusées. Il a annoncé que la ville de Cannes est fin prête à accueillir tous les participants et à tenir ces 9^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée.

Madame Natsuki MUKUDA, Directrice générale de **CLAIR Paris**, a également adressé ses remerciements à tous les participants présents et a souhaité une bonne séance de travail pour ce dernier COPIL.

• Présentation du programme des 9^e Rencontres

Monsieur DE PARIENTE a présenté le programme du séjour et des visites à Cannes du 21 au 24 octobre 2026. Il a précisé que le choix de la date n'est pas fortuit car les Rencontres se dérouleront avant le changement d'heure d'hiver. Ainsi, les participants pourront profiter d'un ensoleillement plus long en fin de journée afin de rendre le séjour plus agréable et plus convivial. Il a rappelé que le programme, organisé sur quatre jours, est assez riche et diversifié.

Monsieur DE PARIENTE présenté la ville de Cannes à travers une vidéo représentative de sa beauté et de ses caractéristiques :

- Une ville contrastée hébergeant des populations diverses,
- Une ville de diasporas de 74 500 habitants venant de 100 nationalités différentes,
- Une ville historique avec plus de 2 500 ans d'histoire avec notamment les îles de Lérins, ancien carrefour de commerce.

Il a ensuite présenté le planning de ces quatre jours en revenant plus en détail sur chaque journée.

**Planning des 9^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée,
du 21 au 24 octobre 2026, à Cannes**

Date	Heure	Programme	Lieu	Participants	Dresscode
Mercredi 21 octobre	8h00 – 12h00	Arrivée des délégations	Aéroport Nice Côte d'Azur / Gare SNCF	CT japonaises	Casual
	12h00-14h00	Déjeuner	La Piazza		Casual
	14h30-15h30 16h00-17h00	Visite du Palais des Festivals et des Congrès Visite de la Malmaison	Boulevard Croisette		Casual
	19h00-22h30	Cocktail dînatoire Soirée informelle, peu protocolaire « réception amicale et chaleureuse »	Yacht Club		Casual
Jeudi 22 octobre	9h00	Départ des navettes depuis l'Hôtel de Ville	Hôtel de Ville	CT japonaises + françaises intéressées	Casual
	9h30-11h30	Visite Campus George Meliès	Cannes La Bocca		Casual
	12h00	Déjeuner (70 personnes)	La Bombola		Casual
	14h30-15h30 16h00-17h00	Visite site thalassothérapie – M. Onzon Conférence Risques Majeurs – M. Ferrand	Roseraie Gare maritime		Casual
	18h30	Navettes Hôtel de Ville - Villa Domergue	Hôtel de Ville	Tous participants	Business
	19h00-22h00	Cérémonie d'accueil, discours d'ouverture, hymnes et cocktail dînatoire d'ouverture (150 personnes) Chaque CT apporte un échantillon de gastronomie de son territoire	Villa Domergue		Business
Vendredi 23 octobre	8h30 - 9h30	Séance plénière	La Rotonde	Tous participants	Business
	9h30 - 12h00	2 ateliers thématiques en simultanés (Durée : 2h30)	Espace Suquet et Lérins		Business
	12h00 - 14h00	Déjeuner / buffet	La Rotonde		Business
	14h30 - 17h00	2 ateliers thématiques en simultanés (Durée : 2h30)	Espace Suquet et Lérins		Business
	Soir	Soirée libre	Liste restaurants recommandés		
Samedi 24 octobre	9h30-10h00 10h00-11h00	Exposition dans le palais de stands avec des affiches, des produits artisanaux des différentes régions françaises et japonaises Séance plénière de restitution des ateliers (1h environ)	La Rotonde	Tous participants	Business
	11h00-11h45 11h45-12h15 12h15-13h00	Cérémonie de clôture, déclaration finale et annonce de la ville hôte des 10e Rencontres Conférence de presse Paniers repas	La Rotonde		Business
	13h00	Départ des CT			

Les deux premières journées sont des journées d'immersion autour du thème central « **Construire l'attractivité territoriale de demain : de l'innovation à la durabilité** ». Traditionnellement, ces journées sont organisées pour les collectivités territoriales du pays qui se déplace, soit les collectivités japonaises, mais la ville de Cannes sera ravie d'accueillir également toutes les collectivités françaises désireuses d'y participer.

La troisième journée est une journée de travail autour des 4 ateliers qui débutera avec une conférence plénière la moins protocolaire possible.

La dernière journée s'articule autour de l'exposition artistique et de l'annonce de la prochaine ville-hôte japonaise des 10^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée.

La majorité des déplacements et des visites se fera à pied dans un périmètre restreint.

Monsieur DE PARIENTE a prévenu d'un changement majeur dans le planning : le lieu de travail pour les deux dernières journées. Initialement au Palais des Festivals et des Congrès dans le Salon des Ambassadeurs et des différents auditoriums, le vendredi 23 et le samedi 24 octobre se dérouleront à **la Rotonde qui offre une vue à 360 degrés sur la ville et la mer**. Des travaux seront effectués au Palais des Festivals et des Congrès empêchant la tenue de ces ateliers. La cérémonie des NJR Music Awards se tiendra également le vendredi soir en direct sur TF1, expliquant le changement de lieu.

Mercredi 21 octobre : Accueil et immersion initiale

Matin :

- Toutes les délégations seront accueillies à l'aéroport de Nice ou la gare de Cannes avec des navettes assurées par le service du protocole de la ville pour les accompagner à leur hôtel.

Après-midi :

- Visite du **Palais des Festivals et des Congrès**, un outil essentiel du dynamisme économique de la Région Sud en général et de la ville de Cannes en particulier. C'est le premier palais des congrès d'Europe en matière d'activité B2B (business to business). En 2025, il a accueilli 84 événements professionnels dont 10 leaders mondiaux comme le Festival de Cannes et le Cannes Lions, un festival mondial de la créativité et de la publicité attirant les plus grandes boîtes créatives américaines. Le Palais des Festivals et des Congrès est le deuxième plus grand ERP de la région sud après le stade Vélodrome de Marseille, il est occupé 350 jours par an et crée 40% de la valeur économique ajoutée de la ville.
- Découverte de « **La Malmaison** », la dépendance d'un grand hôtel qui est le plus vieil établissement de la Croisette. Devenu un centre d'art contemporain après plusieurs années de travaux, ce lieu accueille trois expositions internationales. Cette visite permettra d'aborder le rôle du patrimoine dans la promotion d'une ville et d'explorer l'exposition de l'artiste Hervé di Rosa.

Soirée :

- Dîner au **Yatch Club**, école de voiles qui forment beaucoup de jeunes futurs diplômés olympiques. Sur le toit de cet établissement, un cocktail dinatoire aura lieu pour « briser la glace ».

Jeudi 22 octobre : Découvertes économiques et culturelles

Matin :

- Visite du **Campus universitaire George Méliès** : ouvert en 2021, ce campus est dédié aux industries culturelles et créatives, avec 36 formations dispensées et 1 200 étudiants. La ville de Cannes fait partie du réseau des Villes Créatives de l'UNESCO pour le cinéma. Ainsi, Cannes ne se contente pas d'accueillir des manifestations créatives mais poursuit sa volonté de créer un écosystème autour de la formation et de l'éducation à l'image, de la création et de la production.

Après-midi :

- Visite du **Réseau de thalassothermie**, une infrastructure énergétique unique implantée sur la Croisette qui utilise l'énergie de la mer pour chauffer les bâtiments de la ville d'ici 2027. Le souhait de Cannes est de devenir une ville économe en production de CO₂, notamment face aux chiffres importants de visiteurs par an. Ainsi, la mer patrimoine immatériel de la ville est une source d'énergie importante pour développer l'attractivité d'une ville par l'environnement, à l'instar des bus hydrogènes présents à Cannes.
- Tenue d'une **conférence sur les risques majeurs** naturels comme humains par **Yannick Ferrand, Directeur des risques majeurs de la ville**. Elle permettra d'échanger sur la manière dont la ville de Cannes anticipe et gère les risques, notamment grâce à son jumelage avec Shizuoka.

Soirée :

- Dîner à la **Villa Domergue**, villa protocolaire de la ville de Cannes issue d'un legs de deux artistes sculpteurs et peintres, Jean-Gabriel Domergue et Odette Maudrange-Domergue. Située dans la colline de la Californie, c'est l'ancien lieu de délibération du jury du Festival de Cannes. Cette cérémonie d'accueil aura pour objectif d'être la moins protocolaire possible afin de permettre de passer un moment convivial et chaleureux. Le déplacement se fera par les navettes de la ville.

Vendredi 23 octobre : Journée de travail

Lieu :

- La Rotonde

Organisation de la journée :

- **Séance plénière d'ouverture**
- **Ateliers thématiques** : 4 ateliers sont prévus (deux le matin, deux l'après-midi).
 - Cette organisation diffère des éditions précédentes, qui n'en comptaient que 3.
 - Objectif : permettre aux collectivités d'assister à minimum deux réunions dans la journée et maximum quatre grâce à leur délégation.

Soirée libre :

- Les délégations auront la possibilité de profiter librement de leur soirée à Cannes, sur la demande des participants, afin de permettre aux collectivités jumelées d'échanger de manière formelle ou informelle. La ville de Cannes sera force de proposition pour aiguiller les collectivités sur des restaurants ou autre lieu d'échanges. Les collectivités peuvent également saisir l'opportunité de passer la soirée dans les villes voisines de Cannes.

Samedi 24 octobre : Restitution et clôture

Restitution des ateliers :

- Présentation en **séance plénière des conclusions des 4 ateliers** par les chefs d'ateliers français et japonais.
- Soulignement de l'importance du rôle des chefs d'ateliers, chargés d'assurer la synthèse et la qualité des restitutions (durée de restitution : 5 min).

Exposition éphémère des collectivités territoriales françaises et japonaises :

- Mise en place, au sein de la Rotonde Méditerranéenne, d'une **exposition collective**.
- Chaque collectivité participante pourra disposer d'un mini-stand afin de présenter ses spécificités, savoir-faire ou projets.
- Objectif : **créer un « musée éphémère »** mettant en lumière la diversité et la richesse des territoires représentés.

Clôture officielle :

- **Cérémonie de clôture** suivie d'un déjeuner convivial.
- Annonce de la ville-hôte des 10^e Rencontres franco-japonaises, prévues en 2028 au Japon.

• Point sur les ateliers

Monsieur DE PARIENTE a rappelé le thème général de ces 9^e Rencontres franco-japonaises : **« Construire l'attractivité territoriale de demain de l'innovation à la durabilité »** ainsi que les thèmes des quatre ateliers. Chaque mot de cette formule est porteur de sens, et l'accent est mis autant sur **l'innovation** que sur **la durabilité**, deux piliers désormais indissociables de tout développement territorial. Le terme attractivité ne désigne pas seulement le tourisme mais englobe un large panel de moyens possibles pour rendre un territoire attractif. Beaucoup de villes sont attractives sans être pour autant touristiques. La diversité de ces ateliers permet à chaque collectivité territoriale de se sentir concernée et impliquée dans les défis futurs de leur territoire.

Thème général

« Construire l'attractivité territoriale de demain : de l'innovation à la durabilité »



Thèmes des ateliers (et exemples de sujets possibles)

1. Économie et emploi liés à l'attractivité territoriale



- Programmes de soutien aux PME et start-ups du tourisme responsable.

- Incitations fiscales pour les hébergements verts.
- Formation des jeunes aux métiers du tourisme durable.
- Zones touristiques qui attirent des nomades numériques ou de nouvelles populations actives.
- Recrutement et soutien du personnel dans le secteur du tourisme.
- Attractivité touristique grâce à l'artisanat local, la gastronomie ou l'éco-tourisme.

2. Culture et loisirs liés à l'attractivité territoriale



- Itinéraires culturels et festivals écoresponsables
- Musées et lieux culturels à énergie positive.
- Événements internationaux comme leviers de rayonnement durable (ex. JO Paris 2024, Exposition universelle d'Osaka 2025).
- Coopération entre villes jumelées pour des échanges artistiques.
- Promotion du tourisme éducatif : découvertes culturelles pour scolaires et universitaires.
- Tourisme de reconstruction/relande après une catastrophe naturelle

3. Gouvernance et politiques publiques pour faciliter l'attractivité territoriale



- Études d'impact et indicateurs pour mesurer l'attractivité réelle.
- Partage de cas de réaménagement urbain favorisant le slow tourisme.
- Stratégies de villes moyennes pour éviter la gentrification.
- Rôle des autorités locales dans la gestion des sites classés UNESCO
- Charte locale du tourisme responsable.
- Régulation des flux touristiques (quotas, taxes de séjour vertes).
- Partenariats public-privé pour financer des infrastructures sobres en carbone.
- Introduction de transports publics accessibles à tous et aussi solidaires entre collectivités comme mesure pour lutter contre la baisse de la natalité et le vieillissement de la population.

4. Innovation et recherche pour développer l'attractivité territoriale



- Solutions numériques pour gérer les flux et limiter la sur-fréquentation.
- Innovations en matière de transports doux (navettes électriques, vélos partagés).
- Projets pilotes de *smart tourism* (guides interactifs, réalité augmentée).
- Coopérations entre clusters, universités et territoires.
- Accords de coopération avec le secteur public et privé / partenariats public-privé.

Monsieur Olivier FARCOULI, chargé des relations économiques internationales de la Métropole du Mans, a demandé des précisions sur le déroulement d'un atelier, notamment le temps d'intervention et le temps d'échange.

Monsieur DE PARIENTE a répondu que chaque collectivité aura 7 minutes pour faire sa présentation. Les interventions des collectivités s'enchaîneront du côté français et japonais pour laisser un grand temps d'échanges et de discussions à la fin.

Monsieur Bertrand FORT, Directeur des relations internationales à Dijon Métropole, a demandé s'il était possible de faire une présentation groupée avec sa commune jumelle Kumamoto à l'instar des 8^e Rencontres à Shizuoka. La réponse donnée était affirmative.

- **Point sur la présentation des collectivités (espace d'exposition)**

Monsieur DE PARIENTE a exprimé l'importance de l'amitié franco-japonaise et de son entretien à travers ces Rencontres. Afin que ces liens se renforcent, il est essentiel que les collectivités françaises et japonaises apprennent à mieux se connaître en partageant leur identité. Ces 9^e Rencontres vont permettre aux collectivités de se présenter à leurs pairs à travers deux expositions :

- Le **jeudi 22 octobre à la Villa Domergue**, les collectivités pourront amener ou envoyer des **spécialités emblématiques alimentaires** lors du dîner, salé ou sucré. L'objectif est de mettre en valeur la richesse gastronomique des territoires français et japonais. Chaque produit doit être consommable, ne pas nécessiter de préparation préalable et ne doit pas dépasser une quantité de **10 personnes maximum**, pour un souci d'équité avec leurs homologues japonais. Les produits sont à envoyer à Cannes avant le **16 octobre 2026** (Cop.1).
- Le **samedi 24 octobre à la Rotonde**, les collectivités seront invitées à présenter des **objets** qui illustrent le patrimoine de leur territoire. Le format est libre quant à la forme de l'objet (produit du terroir, œuvre d'art, artisanat, documents explicatifs). Chaque collectivité disposera d'une table où elle pourra disposer jusqu'à **5 objets maximum** et de grilles d'affichages. Cette exposition ne sera pas ouverte au public. La date limite de réception des objets est le **16 octobre 2026** (Cop.2).

Pour chaque exposition, les collectivités sont libres d'apporter leur spécialités gastronomiques et artistiques en main propre, soit de les envoyer à la ville de Cannes au nom de **M. Tom JULIEN, Chargé de projets à la Direction du Protocole et du Développement International de la ville de Cannes**, accompagné d'un descriptif en français et en japonais et de la liste d'ingrédients pour les spécialités alimentaires.

Mme Karine RADTKOWSKY-SEVAISTRE, Coordinatrice à CLAIR Paris, a demandé les dimensions des tables pour l'exposition artistique, la tenue des grilles d'affichages et les informations du cartel explicatif devant les spécialités.

Madame Amélie DELMAS, Directrice du protocole et du développement international, a confirmé que les tables auront pour dimension 183x76 cm ; le cartel explicatif bilingue contiendra le nom de la structure et du produit avec un bref descriptif. Les dimensions exactes seront communiquées ultérieurement.

Monsieur DE PARIENTE a rappelé que tout l'évènement sera bilingue avec des traductions simultanées en japonais. La ville de Cannes se tient également disponible pour toute demande d'information complémentaire afin de faciliter au maximum ces expositions.

Une collectivités territoriale française a demandé si chaque collectivité doit positionner une personne en permanence sur le lieu de l'exposition artistique. **Madame DELMAS** a répondu qu'il n'y aura pas besoin d'avoir en permanence une personne près de l'exposition mais que la collectivité se chargera d'installer et désinstaller son espace prévu pour exposer ses œuvres.

Une autre collectivité française a questionné la sécurité et la sureté des œuvres exposées pour éviter de potentiels vols. **Monsieur DE PARIENTE** a répondu que le Palais des Festivals et des Congrès possède le label le plus ambitieux au monde sur la sécurité et que l'enceinte du bâtiment est entièrement équipée de caméras.

● Point sur les inscriptions aux 9^e Rencontres

Le site internet de la ville de Cannes est en ligne et continue à être finalisé par le service communication¹. Sur cette page, se trouvent : une présentation des 9^e Rencontres, une vidéo promotionnelle de Cannes, le programme et les liens vers les réservations hôtelières. La **date limite** de réservation des hôtels est **le 15 septembre 2026** pour bénéficier des réductions avec le **code « 9RFJ »**.

Monsieur DE PARIENTE a ajouté que le syndicat hôtelier travaille en étroite collaboration avec la ville de Cannes pour proposer des tarifs abordables aux collectivités. Tous les hôtels proposés dans le cadre de ces Rencontre se trouvent à moins de 15 minutes à pied.

Madame DELMAS a annoncé que les inscriptions sur la ville de Cannes seront bientôt ouvertes, en attente de la traduction japonaise. Il existe deux formulaires d'inscription à remplir avant le 31 août :

- Un sur la venue de la délégation et sa composition
- Un sur le choix des ateliers, des interventions et des expositions

Mme RADTKOWSKY-SEVAISTRE a proposé une relecture de CLAIR Paris sur la traduction japonaise des formulaires d'inscription.

Mme Katarina FOTIC, Responsable communication, évènementiel, publications et Référente Japon à Cités Unies France, a affirmé que CUF enverra un mail à tous les participants avec le lien vers les formulaires d'inscriptions de la ville de Cannes².

● Point sur la participation des collectivités françaises et japonaises

Pour la France :

Madame FOTIC a rappelé que tous les documents de travail se trouvent sur le site Internet de CUF et sont régulièrement mis à jour³, notamment **le Document 8 sur « La répartition des**

¹ Page du site de la mairie de Cannes dédié aux 9^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée : <https://www.cannes.com/fr/index/es-rencontres-franco-japonaises-de-la-cooperation-decentralisee.html>

² Au moment de rédaction de ce compte-rendu, les inscriptions sont ouvertes ici :

<https://www.cannes.com/fr/index/es-rencontres-franco-japonaises-de-la-cooperation-decentralisee.html>

³ Page sur le site de CUF dédiée aux 9^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée : <https://cites-unies-france.org/9e-Rencontres-franco-japonaises-de-la-cooperation-decentralisee-du-21-au-24>

collectivités françaises et japonaises par atelier». CUF remercie toutes les collectivités françaises qui se sont inscrites et qui ont choisi d'intervenir et d'être chef d'ateliers pour ces 9^e Rencontres.

- Pour l'atelier 1 : le chef d'ateliers est **la ville de Chartres** avec intervention, la deuxième intervention est la ville de Nice. Il manque encore 1 à 2 interventions de collectivités françaises dans cet atelier.
- Pour l'atelier 2 : le chef d'atelier est **la ville de Nancy** sans intervention, les autres interventions concernent la ville de Barbizon, la ville de Compiègne, Amiens Métropole et la ville d'Autun.
- Pour l'atelier 3 : la chef d'ateliers est **la ville de Cannes** avec intervention, les autres interventions concernent la ville de Tours, la ville de Bordeaux et Dijon Métropole.
- Pour l'atelier 4 : il manque un chef d'atelier suite au désistement de la Région Occitanie qui va seulement intervenir avec le département du Val d'Oise et la ville de Grenoble.

Monsieur DE PARIENTE a demandé si des collectivités françaises en lien avec le Japon pouvaient encore s'inscrire comme la ville de Saint-Etienne avec **Yannis BEKHTI, Adjoint au Maire chargé de l'image de la ville, des relations internationales, du numérique et design dans la ville.**

Madame FOTIC a répondu que les collectivités françaises peuvent encore s'inscrire aux 9^e Rencontres franco-japonaises en remplissant la « **Fiche d'intention de participation** » (**doc 6**) où elles peuvent choisir d'intervenir ou non dans un atelier, soit l'atelier 1 ou l'atelier 4, via ce courriel (k.fotic@cites-unies-france.org). Elle a également souligné que chaque collectivité intervenante doit envoyer les informations nécessaires comme le nom de l'intervenant, ses coordonnées, le deuxième choix d'atelier et un court résumé de son exposé, titre inclus. Toutes ces informations se trouvent dans le **Document 7 « La répartition des collectivités françaises par atelier »** et serviront également pour la rédaction de la Déclaration finale.

Il y a **18 collectivités françaises confirmées** qui participent aux 9^e Rencontres comme indiqué sur le **Document 5 « Intention de participation des collectivités françaises »** : la ville d'Aix-en-Provence, Amiens Métropole, la ville d'Autun, la ville de Barbizon, la ville de Bordeaux, la ville de Cannes, la ville de Chartres, la ville de Compiègne, le département du Val d'Oise, la région Auvergne Rhône Alpes, la région Occitanie, Dijon Métropole, la ville de Grenoble, la ville du Havre, la ville de Nancy, la ville de Nice et Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Pour le Japon :

Mme RADTKOWSKY-SEVAISTRE a également fait un récapitulatif de la participation japonaise aux 9^e Rencontres, en précisant que les chefs d'atelier effectueraient leur intervention dans un autre atelier que celui où ils sont chefs de file.

- Pour l'atelier 1 : la présidence de cet atelier a été proposée à **la ville de Sakurai**, sans intervention, et CLAIR Tokyo est en attente de sa réponse. En cas de réponse négative, la commune d'Oyama s'est déjà proposée. Les autres interventions sont la ville de Niigata, la ville de Toba, la ville de Misasa et la ville de Kumamoto.
- Pour l'atelier 2 : le choix du chef d'atelier est en cours, les autres interventions concernent la ville de Takamatsu, la ville de Yokohama, la ville de Sendai et le département de Hyogo.
- Pour l'atelier 3 : la chef d'atelier est **la ville de Takamatsu**, sans intervention, les autres interventions concernent la ville de Fukuoka, la ville d'Asago et le département de Kumamoto.

- Pour l'atelier 4 : il manque un chef d'atelier, deux interventions sont confirmées avec la ville de Kanazawa et la ville de Shizuoka.

Monsieur Antoine Le Solleuz, Adjoint au Maire délégué aux relations et solidarité internationales et au commerce de la ville de Nancy, a proposé de mettre Kanazawa, sa ville jumelle, en chef d'atelier 2 sans intervention. **Mme RADTKOWSKY-SEVAISTRE** a répondu que **CLAIR Tokyo** allait faire la demande à la ville japonaise.

Il y a **19 collectivités japonaises confirmées** qui participent aux 9^e Rencontres, soit : la ville de Kumamoto, la ville d'Asago, la ville de Fukuoka, la ville de Shizuoka, la ville de Sakurai, la ville de Shirakawa, le département de Hyogo, le département de Kumamoto, la ville de Misasa, la ville de Yokohama, la ville de Sakai, la ville de Kanazawa, la ville de Niigata, la ville de Kamakura, la ville de Sendai, la ville de Takamatsu, la ville de Toba, la ville d'Oyama et la ville de Yoichi.

- **Point sur le rétro-planning (échéancier) des 9^e Rencontres**

Madame FOTIC a rappelé les dates importantes de **l'échéancier (Doc.10)** :

- La date limite du **31 juillet 2026** pour envoyer la **fiche d'intention de participation** à CUF ;
- La date limite du **31 août 2026** pour remplir les **formulaire d'inscriptions** sur le site de la ville de Cannes et pour envoyer la **présentation des collectivités françaises bilingues** à CUF.
- La date limite du **15 septembre 2026** pour envoyer les **diaporamas PowerPoint d'intervention bilingues** à Cannes et pour **réserver les hôtels** sur le site de la ville.
- La date limite du **16 octobre 2026** pour **l'envoi des produits gastronomiques** et du **19 octobre 2026** pour **l'envoi des objets artisanaux** à la ville de Cannes.

9e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, à Cannes, du 21 au 24 octobre 2026 Planning des réunions préparatoires - Dates d'ouverture - Dates limites				
A	M	COMITE JAPON	COMITE FRANCE	Collectivités françaises - Dates limites
2025	1			
	2			
	3			
	4		1er COPIL RESTREINT le 14 avril 2025 14h30 en visio	
	5			
	6			
	7		2e COPIL RESTREINT visio 24 juillet 2025 à 11h00	
	8			
	9		1er COPIL LARGE FRA 22 septembre 2025, à 14h30 visio	
	10		Réunions techniques Cannes - CLAIR Paris- CUF	
	11	1er COPIL MIXTE : le 7 novembre 2025, à Cannes,		
	12			
2026	1	Recueil de toutes les intentions de participation		
	2		2e COPIL LARGE FRA en visio 10 février 2026, 14h30-16h00	
	3			
	4		Réunion technique Cannes - CLAIR Paris- CUF, le 15 avril (visio)	
	5			
	6	2e COPIL MIXTE: 2 juin 2026 en visio		15 juin 2026 : Ouverture des réservations hôtelières (lien sur le site de Cannes)
	7		3e COPIL LARGE FRA en présentiel : le jeudi 9 juillet 2026, de 15h30 à 17h00, lors des Rencontres de l'AICT de CUF à Paris	1er juillet 2026 : Ouverture des inscriptions individuelles FRA et JAP sur le site des 9RFJ de la Ville de Cannes Date limite : 31 juillet 2026 : Choix des ateliers + résumés : retour de la Fiche d'intention de participation aux 9RFJ détaillée -> à CUF

>>Tableau proposé par CUF 21/07/2026

1/2

9e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, à Cannes, du 21 au 24 octobre 2026 Planning des réunions préparatoires - Dates d'ouverture - Dates limites				
		8		Date limite : 31 août 2026 : 1) Inscription individuelle FRA et JAP -> en ligne sur le site de Cannes 2) Retour des Présentations des CT FRA bilingues (FRA-JAP) -> CUF
		9	COPIL RESTREINT / Réunion technique en visioconférence (à confirmer)	Date limite : 15 septembre 2026 1) Retour des Diapos PowerPoint (avec la traduction en japonais) des interventions lors des ateliers -> à Cannes 2) Réservation hôtelière -> en ligne sur le site de Cannes Retour par les chefs d'ateliers des résumés (synthèses) des présentations PowerPoint pour intégration dans la Déclaration finale -> à Cannes Déclaration finale : 22 septembre 1ère version de la Déclaration finale proposée par Cannes
	2026	10	PREPARATIONS	Déclaration finale : 8 octobre Réponse du COPIL JAP sur la Déclaration finale proposée par Cannes Date limite : 16 octobre 2026 Retour des spécialités locales, les produits gastronomiques des CT FRA -> à Cannes (par courrier ou sur place à Hôtel de Ville) Retour des objets artistiques et artisanaux, brochures... des CT FRA -> à Cannes (par courrier ou sur place à Hôtel de Ville)
		11	Déroulement des 9e RENCONTRES FRANCO-JAPONAISES du 21 au 24 octobre 2026, à Cannes	
		12		

- **Divers**

Mme RADTKOWSKY-SEVAISTRE a exprimé les interrogations des collectivités japonaises notamment sur le lieu de dépôt des objets gastronomiques et artistiques et sur la possibilité de laisser les bagages des collectivités japonaises à l'Hôtel de Ville en cas de retard de train et d'avion empêchant de passer à leur hôtel dans la matinée du 21 octobre, de même pour le départ des collectivités le 24 octobre. Elle a également demandé d'avoir en amont des photos de la Rotonde, notamment l'endroit où seront exposés les objets artisanaux.

Monsieur DE PARIENTE a répondu que qu'une salle au Palais des Festivals et des Congrès sera prévue pour stocker les bagages et les objets pour les deux expositions. Des photos seront également envoyées ainsi que les mesures des tables et des grilles d'affichage.

- **Conclusion**

Monsieur DE PARIENTE a remercié tous les participants pour leur présence à Paris pour ce 3e COPIL ainsi que pour leur participation et leur engagement dans la réussite de ces 9^e Rencontres. La ville de Cannes se réjouit d'accueillir les collectivités territoriales françaises et japonaises du 21 au 24 octobre 2026 afin de renforcer les liens d'amitié franco-japonais.

Compte-rendu établi par Cités Unies France

• **Liste des participants**

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Feriel	BOUKHTOUCHEN	Adjointe déléguée aux solidarités internationales, à la francophonie	TOURS	f.boukhtouchen@ville-tours.fr
Monsieur	Yannis	BEKHTI	Adjoint au Maire chargé de l'image de la ville, des relations et coopérations internationales	SAINT ETIENNE	yannis.Bekhti@saint-etienne.fr
Madame	Stéphanie	DAPSANCE	Directrice Mission Internationale	AMIENS METROPOLE	s.dapsance@amiens-metropole.com
Monsieur	Thomas	DE PARIENTE	Adjoint au Maire délégué aux Relations Internationales	CANNES	thomas.depariente@ville-cannes.fr
Madame	Amélie	DELMAS	Directrice du protocole et du développement international	CANNES	amelie.delmas@ville-cannes.fr
Monsieur	Benjamin	EFFA	Chargé de mission	DIJON METROPOLE	beffa@metropole-dijon.fr
Madame	Soihirat	EL HADAD	Conseillère Coopération décentralisée	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAYOTTE	soihirat.el-hadad@cg976.fr
Monsieur	Olivier	FARCOULI	Chargé des relations économiques internationales	LE MANS METROPOLE	olivier.farcouli@le-mans.fr
Monsieur	Bertrand	FORT	Directeur des relations internationales	DIJON METROPOLE	bfort@metropole-dijon.fr
Madame	Katarina	FOTIC	Responsable Communication / Événementiel / Publications / Japon	CITES UNIES FRANCE	k.fotic@cites-unies-france.org
Monsieur	Patrick	GEROUDET	Ancien Adjoint au Maire	CHARTRES	secretariat@chartresinternational.com
Madame	Clara	HAUPIER	Stagiaire	CITES UNIES FRANCE	communication@cites-unies-france.org
Monsieur	Damien	HENTRY	Conseiller municipal Transition Écologique	TOURS	damienhentry@yahoo.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Anouche	HOVNANIAN	Directrice administrative	FONDS ARMENIEN DE FRANCE	info@fondsarmenien.org
Madame	Julia	INISAN	Assistante Culturelle	AMBASSADE DU JAPON EN FRANCE	julia.inisan@ps.mofa.go.jp
Monsieur	Christophe	JACQUEMAIN	Adjoint délégué aux relations internationales	LYON	christophe.JACQUEMAIN@mairie-Lyon.fr
Monsieur	Tom	JULIEN	Chargé de mission	CANNES	tom.julien@ville-cannes.fr
Madame	Aurélie	LE MEUR	Directrice des relations internationales	GRENOBLE	aurelie.lemeur@grenoble.fr
Monsieur	Antoine	LE SOLLEUZ	Adjoint délégué aux relations et à la solidarité internationale	NANCY	antoine.lesolleuz@nancy.fr
Monsieur	Simon	LETONTURIER	Responsable Rel. Internationales et Europe	RENNES	s.letonturier@rennes-metropole.fr
Madame	Isaure	LINGRE	Chef de Mission	LYON	isaure.lingre@mairie-lyon.fr
Madame	Aurore	MALLET	Chargée de Projets	TOURS	a.mallet@ville-tours.fr
Madame	Nathalie	MARDELET	Conseillère municipale déléguée à la promotion nationale et internationale	CHARTRES	nathalie.mardelet@ville-chartres.fr
Monsieur	Ruben	MARTINS CARDOSO	Stagiaire	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE	crieuf@hauts-de-seine.fr
Madame	Émilie	MIRDJANIAN	Directrice des affaires européennes et internationales	LYON	Emilie.MIRDJANIAN@mairie-lyon.fr
Madame	Chie	MIYABARA	Directeur de recherche	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	miyabara@clairparis.org
Madame	Dorothee	MOUSSU	Responsable des relations internationales	CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE	dorothee.moussu@larregion.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Natsuki	MUKUDA	Directrice générale	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	mukuda@clairparis.org
Madame	Françoise	NATUREL	Cheffe de projet coopération décentralisée	GRENOBLE	francoise.naturel@grenoble.fr
Madame	Mahaut	PERROTTE	Stagiaire	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE	mperrotte@hauts-de-seine.fr
Monsieur	Pierre	POUGNAUD	Rapporteur CNCD	MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES (MEAE)	pierre.pougnaud@diplomatie.gouv.fr
Madame	Karine	RADTKOWSKY- SEVAISTRE	Coordinatrice	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	radtkowsky@clairparis.org
Madame	Erina	RUBAN	Chargée de mission	NANCY	Erina.Ruban@grandnancy.eu
Madame	Myriam	SERRANO	Chargée de Projets Européens	REZE	myriam.serrano@mairie-reze.fr
Monsieur	Yoshihisa	TABUCHI	Directeur de recherche	CLAIR PARIS - CENTRE JAPONAIS DES COLLECTIVITES LOCALES	tabuchi@clairparis.org
Monsieur	Itsuki	TANABE	Premier Secrétaire aux des affaires culturelles et des collectivités locales	AMBASSADE DU JAPON EN FRANCE	itsuki.tanabe@mofa.go.jp
EXCUSES					
Madame	Sophie	BORDERIE	Présidente du Conseil départemental	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOT ET GARONNE	secretariatpresidente@lotetgaronne.fr
Madame	Helene	BROUSSEAU	Chargée de mission financements solidaires et Afrique	BORDEAUX METROPOLE	h.brousseau@bordeaux-metropole.fr
Monsieur	Lucien	BRUNEAU	Directeur des relations internationales	BORDEAUX	l.bruneau@bordeaux-metropole.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Chloé	CALVIGNAC	Adjointe au Directeur	DIJON	ccalvignac@metropol e-dijon.fr
Monsieur	Eric	CIOTTI	Maire	NICE	sp.eric-ciotti@ville- nice.fr
Monsieur	Yves	COZE	Premier Adjoint au Maire	BARBIZON	yves.coze@barbizon.f r
Madame	Madeleine	DENORME	Chargée de mission	CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES- MEDITERRANEE	madeleine.denorme@l aregion.fr
Monsieur	Grégory	DOUCET	Maire	LYON	gregory.doucet@mairi e-lyon.fr
Monsieur	Nicolas	DUFETEL	Adjoint au Maire à la culture	ANGERS	nicolas.dufetel@ville.a ngers.fr
Monsieur	Jérôme	DURAIN	Président du Conseil régional	CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE- FRANCHE- COMTE*	helene.tissot@bourgo gnefranchecomte.fr
Madame	Arielle	FRANCOIS	Adjointe aux relations internationales	COMPIEGNE	arielle.francois@mairi e-compiegne.fr
Madame	Katharina	FRETER	Directrice des relations internationales	NANTES METROPOLE	katharina.freter@nant esmetropole.fr
Monsieur	Gauthier	GIMENEZ	Adjoint au Maire chargé de la Culture, des Fêtes et des cérémonies	AUTUN	gauthier.gimenez@aut un.com
Monsieur	Charles- Ange	GINESY	Président du Conseil départemental	CONSEIL DEPARTEMENT AL DES ALPES MARITIMES	president@departeme nt06.fr
Monsieur	René	GINIEIS	Maire	LAMALOU LES BAINS	cabinetdumaire@mair ielamalou.fr
Madame	Juliette	KOHLER	Chargée de mission aux relations internationales	STRASBOURG	juliette.kohler@strasb ourg.eu
Madame	Corinne	LA MARRA	Directrice adjointe et chargée des affaires internationales	LE HAVRE	corinne.lamarra@leha vre.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Monsieur	Stéphane	LE FOLL	Maire	LE MANS	lemaire@lemans.fr
Monsieur	Stéphane	LE FOLL	Président	LE MANS METROPOLE	lemaire@lemans.fr
Madame	Caroline	LECLERCQ	Adjointe au maire déléguee aux Relations Internationales	LE HAVRE	caroline.leclercq@lehavre.fr
Madame	Lise	MAILLARD-SALIN	Chargée des relations avec l'Asie	PARIS	lise.maillard-salin@paris.fr
Madame	Jeanne	MORCOS	Chargée de partenariats Asie	CONSEIL REGIONAL D'Auvergne- Rhône-Alpes	Jeanne.MORCOS@auvergnerrhonealpes.fr
Madame	Florence	MORETTI	Chargée de mission	NICE	florence.moretti@nicedazedur.org
Monsieur	Jean-Luc	MOUDENC	Maire	TOULOUSE	jean-luc.moudenc@mairie-toulouse.fr
Madame	Yeva	NECHYTAYLO	Stagiaire	LE HAVRE	yeva.nechytaylo@lehavre.fr
Monsieur	Jean-François	PARIGI	Président du Conseil départemental	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE ET MARNE	president@departement77.fr
Madame	Nadia	PELLEFIGUE	Vice-Présidente déléguée aux Relations Internationales	CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES- MEDITERRANEE	nadia.pellefigue@laregion.fr
Madame	Lydie	PFANDER-MENY	Vice-Présidente déléguée aux Relations Internationales	DIJON METROPOLE	lpfander-meny@ville-dijon.fr
Madame	Cécile	PRADIER	Directeur Attractivité et Coopération internationale	AIX EN PROVENCE	pradierc@mairie-aixenprovence.fr
Monsieur	Arnaud	ROBINET	Maire	REIMS	arnaud.robinet@mairie-reims.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Johanna	ROLLAND	Présidente de la Métropole	NANTES METROPOLE	katia.richard@nantes-metropole.fr
Madame	Virginie	ROUQUETTE	Directrice générale	CITES UNIES FRANCE	v.rouquette@cites-unies-france.org
Madame	Sophie	SENGHOR	Directrice adjointe aux relations internationales	BORDEAUX	ssenghor@bordeaux-metropole.fr
Monsieur	Jean-Luc	VANOT	Conseiller municipal	BARBIZON	
Monsieur	Ladislav	VERGNE	Maire	CHARTRES	secretariat.elus@agglo-ville.chartres.fr
Monsieur	Jérôme	VIAUD	Maire	GRASSE	accueil.cabinetdumaire@ville-grasse.fr
Madame	Karima	ZERKANI-RAYNAL	Adjointe au Maire déléguée aux Relations internationales	AIX EN PROVENCE	zerkanik@mairie-aixenprovence.fr